



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 8 février 2011

"PROXY CHIMIK": 26 points de collecte supplémentaires pour les déchets chimiques ménagers!

Pour mieux répondre aux besoins des Bruxellois, Bruxelles-Propreté a étendu son réseau de points de collecte des déchets chimiques ménagers, lesquels ne peuvent être évacués et éliminés avec les autres déchets ménagers. L'appellation de ces points de collecte a également été modifiée : les Coins Verts Mobiles seront désormais identifiés sous le vocable de PROXY CHIMIK.

La collecte des déchets chimiques ménagers, assurée par Bruxelles-Propreté depuis 1996, connaît au fil des années un succès croissant. Dans un souci d'amélioration de l'offre et de proximité avec le citoyen, il était donc important d'apporter quelques changements dans l'organisation des collectes.

Bruxelles-Propreté, via les PROXY CHIMIK, facilite la collecte, le traitement et le recyclage des produits chimiques ménagers en créant 26 nouveaux points d'apport en plus des 62 déjà existants en Région bruxelloise. Ce service de proximité est assuré par des camions de Bruxelles-Propreté qui sillonnent l'ensemble des communes bruxelloises et y font des haltes de 45 minutes par point de collecte. Ces camions se distinguent par leur nouvel habillage qui identifie clairement les symboles chimiques et les déchets devant être apportés au PROXY CHIMIK. La visibilité des lieux de collecte a également été renforcée.

Voici la liste des déchets chimiques ménagers acceptés dans les PROXY CHIMIK:

- les produits d'entretien et de nettoyage;
- les substances couvrantes (peinture, colle);
- les aérosols non alimentaires et non cosmétiques (même vides);
- les radiographies, les seringues et les thermomètres à mercure;
- les produits d'impression;
- les produits de jardinage;
- les piles et batteries¹;
- les huiles et graisses de friture²;

1 En partenariat avec BEBAT

2 En partenariat avec Valorfrit

- les lampes économiques, halogènes et fluorescentes (néons);
- les articles pour voiture (antigel, huile de vidange)³;
- et les extincteurs.

Un numéro de téléphone gratuit (0800/981.81) est à disposition des Bruxellois. Par ailleurs, une brochure comprenant les lieux et les horaires des collectes est disponible sur le site internet de Bruxelles-Propreté (www.bruxelles.proprete.be).

"En plus de certains parcs à conteneurs communaux et des deux déchetteries régionales situées à Forest et à Neder-over-Heembeek, PROXY CHIMIK est une solution pratique pour l'évacuation des déchets chimiques ménagers", affirme Emir Kir. "Il est important de sensibiliser la population aux dégâts environnementaux que peuvent causer ce type de produits nocifs lorsqu'ils ne sont pas éliminés correctement. Il m'a donc paru primordial d'amplifier l'offre de collecte des déchets ménagers chimiques et de la rendre plus accessible aux Bruxellois. "

Contacts presse

Pour le cabinet du Secrétaire d'Etat Emir Kir: Selin Salün

02/506 34 37 ou 0499/588 341

Pour l'Agence Bruxelles-Propreté: Etienne Cornesse 02/778.08.48

3 En partenariat avec Valorlub